

NOTE EN DIRECTION DES ORGANISMES DE FORMATION

Dans le cadre de la prescription de vos formations par les conseillers Pôle Emploi, vous devez saisir les informations relatives à celles-ci sur le site web du [CarifOref de votre région](#). Sans saisie préalable, la prescription ne sera pas possible car la formation ne sera pas intégrée dans l'outil de prescription de Pôle Emploi : Aude Formation.

Si vous disposez d'un numéro SIRET en Midi-Pyrénées, vous devez, après [inscription sur le site](#), appliquer la procédure suivante :

Pour la saisie de vos formations certifiantes :

Rendez-vous dans la rubrique « Vos diplômes, titres et certification ». Une fois saisies, vos données seront utilisées par les conseillers Pôle Emploi pour prescrire vos formations dans le cadre du CPF (Compte Personnel de Formation) ou celui d'une AIF (Action Individuelle de Formation) classique.

Vous trouverez ensuite les références de vos formations certifiantes sur le site du Réseau des CarifOref : <http://www.intercariforef.org/formations/recherche-organismes.html>. L'ensemble des formations saisies sur notre site sont répertoriées sur ce site. Dans la partie inférieure de chaque fiche formation, vous trouverez la référence à fournir aux conseillers Pôle Emploi (Date de mise à jour : JJ/MM/AAAA Ref : **19_XXXXX**).

Pour la saisie de vos formations non certifiantes ou « multi-certifiantes » :

Dans le cadre des AIF, vous devez les saisir dans la rubrique « Vos actions de formations conventionnées » en sélectionnant « Inscrire une action Pôle Emploi ». Dans le champ « Intitulé de la formation », précisez « AIF » après le libellé de votre formation. Cette mention « AIF » est indispensable pour que votre fiche formation soit indexée de manière adéquate (à noter : cette mention ne sera pas présente au niveau d'Aude Formation). Il est obligatoire de créer une seule session (même si il y en a plusieurs dans l'année) pour une formation, indiquez des dates allant du 01/01/2016 au 31/12/2017. Si vous dispensez cette formation dans différents lieux, vous devez créer une fiche par lieu de formation (information demandée au niveau de la session).

Pensez à noter la référence présente sur la fiche afin de la transmettre au conseiller Pôle Emploi. Vous pouvez également retrouver cette référence sur le site du Réseau des CarifOref, comme pour les formations certifiantes (dans ce cas, le format de la référence sera : **19_XXXXXXXXXX**)

En résumé :

Type de formation	Exemple de formation	Saisie dans la rubrique	Consigne de saisie	Visibilité	Référence de la formation
Formation certifiante	Titre professionnel peintre en bâtiment	« Vos diplômes, titres et certifications »	Saisie classique	MPFM / Sites Carif & Intercarif	5 chiffres Exemple : 19_XXXXX
Formation non certifiante	Bilan de compétences	« Vos actions conventionnées » → « Inscrire une action Pôle Emploi » Attention : une fois validée la fiche n'apparaît plus dans votre espace réservé	- Indiquer « AIF » dans l'intitulé - Session du 01/01/2016 au 31/12/2017 - Effectif : 1	Site Intercarif	10 chiffres Exemple : 19_XXXXXXXXXX
Parcours de formation (deux certifications ou plus)	Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) R389 Catégories 1, 3 et 5				

En cas de problème vous pouvez contacter les gestionnaires de la banque régionale de l'offre de formation, par mail (support@cariforef-mp.asso.fr)